



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4100137

N/REF : 20/08/2024 2H01 C:000396 I:02081
V/REF : 80/681571/E
V/Appel du Mardi 20/08/2024 a 2H01

ICF SUD-EST MEDITERRANNEE
Dir.Territoriale Côte d'Azur
455, promenade des Anglais
80, PLACE ERNEST GRANIER
06200 NICE

V/REF.IMM. 7091
IMMEUBLE : LE CORAIL -7091
37, BOULEVARD DUGOMMIER
.
06600 ANTIBES

Saint-Jeannet, le 10 Octobre 2024

Référence Marché: ..
LOCALISATION : ALLEE N0 37, APPEL DE MME PICHON, 1ER ETAGE, *0650720752*
MOTIF : PAS D'ECLAIRAGE DANS LES PARTIES COMMUNES, PANNE VMC.
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

LE 20/08/2024 A 2H15
APRES RECHERCHE RÉARMEMENT DISJONCTEUR PARTIE COMMUNES DANS LES GARAGES
-1.

OBSERVATIONS : CH AB EMAIL en CC le 09/10/24 a 09H48 emilie.chopin@icfhabitat.fr
CH AB Email envoyé le 09/10/24 a 09H48 Mme C. MEMMI (envoi AB)
DG AB EMAIL en CC le 21/08/24 a 10H45 CHOKRI.MEMMI@ICFHABITAT.FR
DG AB EMAIL en CC le 21/08/24 a 10H45 emilie.chopin@icfhabitat.fr
DG AB Email envoyé le 21/08/24 a 10H45

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4100137

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Forfait Interv.	Electricité < 2H00	1	398,00
				398,00
		TOTAL H.T.		398,00
		T.V.A. a 10,00%		39,80
		TOTAL T.T.C.En EURO		437,80

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN